

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01238

Numéro SIREN : 529 504 219

Nom ou dénomination : REXCO CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2023 sous le numéro de dépôt 3512

Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : REXCO CONSEILS

Forme juridique : SAS

Numéro unique d'identification - (Siren) : 529 504 219 RCS NANTERRE

Représentée par :

Nom : TREMBLAY

Prénom : Xavier

☒ agissant en qualité de représentant légal de la société

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

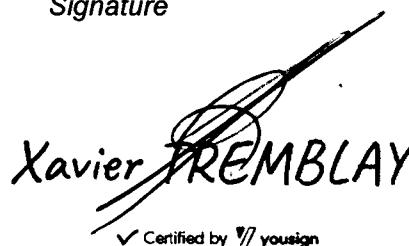
☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature


Xavier TREMBLAY

✓ Certified by  yousign

Xavier TREMBLAY

Bilan Actif

✓ Certified by yousign

Etat exprimé en euros

		30/06/2022			30/06/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	356 503,81		356 503,81	
	Autres immobilisations incorporelles	26 265,40	21 868,89	4 396,51	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	56 155,05	28 283,32	27 871,73	35 450,73
	Autres immobilisations corporelles	51 520,77	43 251,71	8 269,06	6 305,26
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 580 717,00		2 580 717,00	2 580 717,00
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	48 000,00		48 000,00	74 189,23
TOTAL (II)		3 119 162,03	93 403,92	3 025 758,11	2 696 662,22
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 183 799,16	58 313,42	1 125 485,74	897 912,66
	Autres créances	141 366,49		141 366,49	94 751,20
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	720 118,76		720 118,76	1 000 244,15
	Charges constatées d'avance	91 362,40		91 362,40	67 944,24
	TOTAL (III)	2 136 646,81	58 313,42	2 078 333,39	2 060 852,25
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 255 808,84	151 717,34	5 104 091,50	4 757 514,47

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

74 189,23

(3) dont créances à plus d'un an

69 976,10

112 574,94

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2022

30/06/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	407 617,00	375 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	323 886,81	
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	62 500,00	62 500,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 845 843,32	1 530 812,65
	Résultat de l'exercice	330 148,92	415 030,67
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 969 996,05	2 383 343,32
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		271,00
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	791 903,58	1 051 808,95
	Emprunts et dettes financières divers (3)	66 967,00	137 513,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	657 812,10	480 183,84
	Dettes fiscales et sociales	494 802,06	621 106,36
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	43 188,71	4 214,00
	Produits constatés d'avance (1)	79 422,00	79 074,00
	Total des dettes	2 134 095,45	2 374 171,15
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 104 091,50	4 757 514,47
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		330 148,92	415 030,67
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 561 942,45	1 592 037,15
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		41,99	2 827,04
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 104 092 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 3 019 486 euros** et un total **charges de 2 689 337 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 330 149 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2021** et finit le **30/06/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evénements significatifs

Le 30 juin 2022, la société MELVAN EXPERTISE ET CONSOLIDATION a apporté à la société REXCO CONSEILS une partie de sa clientèle pour un montant de 356 503,81 €.

La Société REXCO CONSEILS a en contrepartie augmenté son capital pour un montant de 32 617 € assorti d'une prime d'émission de 323 887 €.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	23 664,40		361 104,81		2 000,00	382 769,21
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 664,40		361 104,81		2 000,00	382 769,21
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	56 155,05					56 155,05
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	66 653,29		7 342,46		22 474,98	51 520,77
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	122 808,34		7 342,46		22 474,98	107 675,82
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 580 717,00					2 580 717,00
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	74 189,23				26 189,23	48 000,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 654 906,23				26 189,23	2 628 717,00
TOTAL		2 801 378,97		368 447,27		50 664,21	3 119 162,03

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	23 664,40	204,49	2 000,00	21 868,89
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 664,40	204,49	2 000,00	21 868,89
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	20 704,32	7 579,00		28 283,32
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	60 348,03	5 200,58	22 296,90	43 251,71
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 052,35	12 779,58	22 296,90	71 535,03
TOTAL		104 716,75	12 984,07	24 296,90	93 403,92

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2022
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours	92 626,18	58 313,42	92 626,18		58 313,42
Sur comptes clients					
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	92 626,18	58 313,42	92 626,18		58 313,42
TOTAL GENERAL	92 626,18	58 313,42	92 626,18		58 313,42
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		58 313,42	92 626,18		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	48 000,00		48 000,00
	Clients douteux ou litigieux	69 976,10		69 976,10
	Autres créances clients	1 113 823,06	1 113 823,06	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	105,84	105,84	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	132 620,98	132 620,98	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	8 639,67	8 639,67	
	Charges constatées d'avances	91 362,40	91 362,40	
	TOTAL DES CREANCES	1 464 528,05	1 346 551,95	117 976,10
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	41,99	41,99		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	791 861,59	219 708,59	572 153,00	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	657 812,10	657 812,10		
	Personnel et comptes rattachés	133 891,74	133 891,74		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	124 552,56	124 552,56		
	Impôts sur les bénéfices	8 506,00	8 506,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	198 194,80	198 194,80		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	29 656,96	29 656,96		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	66 967,00	66 967,00		
	Autres dettes	43 188,71	43 188,71		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	79 422,00	79 422,00		
	TOTAL DES DETTES	2 134 095,45	1 561 942,45	572 153,00	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		258 971,63			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		4 571,00			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Total des Produits à recevoir		1 320
Autres créances clients		1 320
CLIENT FACTURES A ETABLIR	1 320	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Total des Charges à payer		267 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		57 319
<i>FOURNIS.FACT.NON PAR</i>	<i>57 319</i>	
Dettes fiscales et sociales		205 995
<i>PERS CONGES A PAYER</i>	<i>55 862</i>	
<i>ARTT A PAYER</i>	<i>6 958</i>	
<i>INTERESSEMENT</i>	<i>67 531</i>	
<i>ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYE</i>	<i>51 056</i>	
<i>ETAT, CHARGE A PAYER</i>	<i>22 714</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE</i>	<i>316</i>	
<i>FORMATION CONTINUE</i>	<i>1 560</i>	
Autres dettes		4 296
<i>AVOIR A ETABLIR</i>	<i>4 296</i>	

Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	407 617,00	1,0000	407 617,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	407 617,00	1,0000	407 617,00

30/06/2022

--

REXCO CONSEILS

19 rue de Sèvres

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RCS 529 504 219

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

GENERALE FIDUCIAIRE

D'AUDIT ET DE CONSEIL

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

4, rue de Laborde - 75008 PARIS

Tél. +33 (1) 44 90 73 00 - Fax +33 (1) 44 90 73 09

SARL au Capital de 50 000 Euros - R.C.S. PARIS 387 832 132 - SIRET : 387 832 132 00022

NAF : 8299Z – N° TVA intracommunautaire : FR 32 387 832 132

GENERALE FIDUCIAIRE
D'AUDIT ET DE CONSEIL

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

4, rue de Laborde - 75008 PARIS

Tél +33 (1) 44 90 73 00 - Fax +33 (1) 44 90 73 09

Aux Associés

De la SAS REXCO CONSEILS

19 rue de Sèvres

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée en date du 21/12/2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société REXCO CONSEILS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

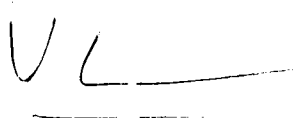
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 30 novembre 2022



Pascal JARZAGUET
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2022			30/06/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	356 504		356 504	
	Autres immobilisations incorporelles	26 265	21 869	4 397	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	56 155	28 283	27 872	35 451
	Autres immobilisations corporelles	51 521	43 252	8 269	6 305
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 580 717		2 580 717	2 580 717
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	48 000		48 000	74 189
TOTAL (II)		3 119 162	93 404	3 025 758	2 696 662
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 183 799	58 313	1 125 486	897 913
	Autres créances	130 050		130 050	94 751
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	720 119		720 119	1 000 244
	Charges constatées d'avance	91 362		91 362	67 944
	TOTAL (III)	2 125 331	58 313	2 067 017	2 060 852
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 244 493	151 717	5 092 775	4 757 514

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

74 189

(3) dont créances à plus d'un an

69 976

112 575

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2022

30/06/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	407 617	375 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	323 887	
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	62 500	62 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 845 843	1 530 813
	Résultat de l'exercice	386 730	415 031
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 026 578	2 383 343
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		271
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	791 904	1 051 809
	Emprunts et dettes financières divers (3)	66 967	137 513
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 914	480 184
	Dettes fiscales et sociales	494 802	621 106
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	43 189	4 214
	Produits constatés d'avance (1)	79 422	79 074
	Total des dettes	2 066 198	2 374 171
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 092 775	4 757 514
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		386 730,42	415 030,67
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 494 045	1 592 037
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		42	2 827
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 104 092** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 019 486** euros et un total **charges** de **2 689 337** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **330 149** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2021** et finit le **30/06/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evénements significatifs

Le 30 juin 2022, la société MELVAN EXPERTISE ET CONSOLIDATION a apporté à la société REXCO CONSEILS une partie de sa clientèle pour un montant de 356 503,81 €.

La Société REXCO CONSEILS a en contrepartie augmenté son capital pour un montant de 32 617 € assorti d'une prime d'émission de 323 887 €.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	23 664		361 105		2 000	382 769
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 664		361 105		2 000	382 769
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	56 155					56 155
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	66 653		7 342		22 475	51 521
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	122 808		7 342		22 475	107 676	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 580 717					2 580 717
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	74 189				26 189	48 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 654 906				26 189	2 628 717
TOTAL		2 801 379		368 447		50 664	3 119 162

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	23 664	204	2 000	21 869
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 664	204	2 000	21 869
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	20 704	7 579		28 283
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	60 348	5 201	22 297	43 252
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 052	12 780	22 297	71 535
TOTAL		104 717	12 984	24 297	93 404

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2022
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	92 626	58 313	92 626		58 313
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	92 626	58 313	92 626		58 313
TOTAL GENERAL		92 626	58 313	92 626		58 313
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			58 313	92 626		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	48 000		48 000
	Clients douteux ou litigieux	69 976		69 976
	Autres créances clients	1 113 823	1 113 823	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106	106	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	132 621	132 621	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	8 640	8 640	
	Charges constatées d'avances	91 362	91 362	
TOTAL DES CREANCES		1 464 528	1 346 552	117 976
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	42	42		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	791 862	219 709	572 153	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	657 812	657 812		
	Personnel et comptes rattachés	133 892	133 892		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	124 553	124 553		
	Impôts sur les bénéfices	8 506	8 506		
	Taxes sur la valeur ajoutée	198 195	198 195		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	29 657	29 657		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	66 967	66 967		
	Autres dettes	43 189	43 189		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	79 422	79 422		
TOTAL DES DETTES		2 134 095	1 561 942	572 153	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		258 972			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		4 571			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Total des Produits à recevoir		1 320
Autres créances clients <i>CLIENT FACTURES A ETABLIR</i>	1 320	1 320

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Total des Charges à payer		267 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		57 319
<i>FOURNIS.FACT.NON PAR</i>	<i>57 319</i>	
Dettes fiscales et sociales		205 995
<i>PERS CONGES A PAYER</i>	<i>55 862</i>	
<i>ARTT A PAYER</i>	<i>6 958</i>	
<i>INTERESSEMENT</i>	<i>67 531</i>	
<i>ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYE</i>	<i>51 056</i>	
<i>ETAT, CHARGE A PAYER</i>	<i>22 714</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE</i>	<i>316</i>	
<i>FORMATION CONTINUE</i>	<i>1 560</i>	
Autres dettes		4 296
<i>AVOIR A ETABLIR</i>	<i>4 296</i>	

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		407 617,00	1,0000	407 617,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		407 617,00	1,0000	407 617,00

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Etat exprimé en euros		30/06/2022		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
CABINET SONNET				38 112	194 530	100,00	2 494 958	2 494 958
EXATIS				11 628	147 271	85,17	85 759	85 759
2. Participations (10 à 50 %)								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
CABINET SONNET						690 951	36 319	
EXATIS						570 590	16 719	
2. Participations (10 à 50 %)								
B. Renseignements globaux				Filiales non reprises en A			Participations non reprises en A	
				françaises		étrangères		
Capital								
Capitaux propres								
Quote part détenue en pourcentage								
Valeur comptable des titres détenus - Brute								
Valeur comptable des titres détenus - Nette								
Prêts et avances consentis								
Montant des cautions et avals								
Chiffre d'affaires								
Résultat du dernier exercice clos								
Dividendes encaissés								

REXCO CONSEILS
Société par actions simplifiée
au capital de 407 617 euros
Siège social : 19 rue de Sèvres
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
529 504 219 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 DECEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 330 148,92 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 : 330 148,92 euros

Affectation du résultat :

A titre de dividendes bruts aux associés 100 000,00 euros
Soit 0,25 euros bruts par action

Le solde 230 148,92 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2 075 992,24 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2021	100.000 €	--	--
30/06/2020	175.000 €	--	--
30/06/2019	140.000 €	--	--

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 décembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Xavier TREMBLAY

Xavier TREMBLAY

Certified by  yousign